

### REFORME DE LA DECENTRALISATION : LE DEBAT EST LANCE



#### sommaire

p 1

Réforme de la  
Décentralisation

p 2

Opération  
Interministérielle Vacances  
2002

p 2-3-4

Actualités en bref

#### ACTION PUBLIQUE

LETTRE DES SERVICES DE L'ÉTAT  
DANS LE DÉPARTEMENT  
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Directeur de la publication :  
Philippe DE MESTER, Préfet  
des Alpes de Haute-Provence

Rédaction :  
- Préfecture  
Coordination et Conception :  
- Préfecture :  
(Bureau de la Coordination  
Administrative et Service  
Départemental des Transmissions  
et de L'Informatique)

Photos :  
- Préfecture  
- DDE  
- CDTL

Imprimé par Arc-en-Ciel,  
04000 Digne-les-Bains, sur papier  
recyclé  
Dépôt légal à parution  
N°CPPAP : 1105 B05592  
Tirage : 2000 ex

Dans son discours de politique générale devant le parlement, le 3 juillet 2002, le Premier ministre a proposé de franchir une nouvelle étape de la décentralisation, avec de nouveaux transferts de compétences à compter de 2003.

Afin de préparer cette réforme, le gouvernement a souhaité organiser, dans chaque région, des assises régionales des libertés locales. Ces assises seront l'occasion de lancer un grand débat auprès des élus, des acteurs économiques, des citoyens sur l'évolution des missions des collectivités publiques pour les années à venir.

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces assises se dérouleront le 25 octobre 2002 à Marseille, sous la présidence du Premier ministre, accompagné de plusieurs membres du gouvernement. Préalablement, sera organisé dans chaque département un atelier préparatoire sur une thématique précise, qui fera l'objet d'une restitution le 25 octobre prochain, à Marseille. L'atelier qui se tiendra dans les Alpes de Haute-Provence, le 17 octobre 2002, au lycée agricole de Digne-Carnejane, aura pour thèmes

"Equipements de proximité et développement économique". Y sont conviés des acteurs des six départements de la région qui, par leurs responsabilités et leur expérience (élus, socioprofessionnels, chambres consulaires, représentants de secteur associatif...), sont directement intéressés par cette thématique.

Cinq groupes de réflexion échangeront sur l'organisation des responsabilités entre les collectivités locales dans le domaine du développement économique, la formation, l'emploi, les entreprises, la répartition des ressources et péréquation, les équipements de proximité et secteur marchand et, enfin, les équipements

de proximité et le secteur non marchand. A signaler que pendant toute la durée des assises régionales une rubrique spécifique sera consacrée à cette réflexion sur le site internet du ministère de l'intérieur ([www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr), rubrique collectivités locales).



## ◆ Politique territoriale : signature officielle de trois " nouveaux " contrats Montagne

Après le Pays Dignois en février dernier, le canton de Seyne, la vallée de l'Ubaye et le Pays des 3V (Verdon, Vaire et Var) disposent, officiellement, de leur contrat " Montagne ". Ces contrats, financés par l'Etat, la Région, le Département et



Les stations de ski vont bénéficier des financements prévus dans les contrats montagne

l'Europe, vont permettre la réalisation d'opérations en faveur de l'aménagement de l'espace, du développement touristique et des services aux populations. Deux autres contrats, portant sur le Pays Sisteronnais-Buëch et le Pays de Haute-Provence, restent à officialiser. Au total, 21,23 M€ d'aides publiques permettront, dans le cadre de ces contrats montagne, d'insuffler dans l'économie locale, sur une durée de 3 ans, 62 M€

## ◆ Conseils de Prud'hommes de Digne-les-Bains et Manosque : élections le 11 décembre 2002

Ces élections ont pour objet de renouveler entièrement les conseillers de ces deux instances qui siègent selon le principe de parité de représentants entre salariés et employeurs, dans cinq sections différentes : l'industrie, le commerce, l'agriculture, les autres activités et l'encadrement. L'élaboration des listes électorales

touchera sa phase finale et tout électeur pourra, dès le 15 octobre prochain, vérifier à la mairie de son lieu de travail s'il est bien inscrit. Les candidatures seront reçues à la Préfecture du 8 au 23 octobre 2002. Les électeurs, qui cette année pourront voter par correspondance s'ils le souhaitent, recevront le 30 novembre au plus tard, leurs cartes d'électeur, le matériel pour voter par voie postale et la propagande électorale des listes candidates. La liste et les heures d'ouverture des bureaux de vote peuvent être consultées dans les mairies.

## ◆ Site web " associations " : bientôt l'ouverture.

Cette ouverture sera effective courant octobre. Ce site, accessible à partir de l'adresse [www.asso04.org](http://www.asso04.org), propose quatre rubriques : l'actualité du milieu associatif, la boîte à outil, les contacts et l'annuaire de l'ensemble des associations du département. Ce nouvel outil, destiné à renforcer le tissu associatif départemental, a été financé par la Préfecture (crédits du fonds pour la réforme de l'Etat). Le site sera animé par un emploi-jeune recruté par le collectif associatif 04.



Page d'accueil du site "associations"

### DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION DES APPAREILS CONTENANT DES POLYCHLOROBIPHÉNYLES (PCB) ET POLYCHLOROTERPHÉNYLES (PCT)

Le plan national de décontamination et d'élimination des appareils contenant des PCB et PCT est consultable, du 1er octobre au 30 novembre 2002, dans chaque préfecture et au ministère de l'environnement et du développement durable (direction de la prévention des pollutions et des risques). Ce document a également été mis en ligne sur le site du ministère :

[www.environnement.gouv.fr/dossiers/produits-a-risques/pcb-pct/default.htm](http://www.environnement.gouv.fr/dossiers/produits-a-risques/pcb-pct/default.htm)

## OPÉRATION INTERMINISTÉRIELLE VACANCES 2002 :

### PEUT MIEUX FAIRE...

*Telle est la conclusion que l'on peut tirer du bilan des contrôles renforcés exercés au cours des mois de juillet et août 2002 par les services de l'Etat (essentiellement DDCCRF, DDASS, services vétérinaires et jeunesse et*

#### ◆ *Un bilan mitigé...*

Le seul bilan statistique global des contrôles exercés par les agents de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes fait apparaître une hausse importante du nombre d'infractions (+ 38 % par rapport à l'année précédente). Il s'agit là d'un retournement de tendance,



Les activités de pleine nature ont été contrôlées au cours de l'été 2002

préoccupant pour l'image de marque du département, qui a commencé à apparaître l'an dernier, puisque le taux infractionnel de 2001 était supérieur à ceux de 1999 et de 2000. Cette tendance se retrouve dans plusieurs secteurs, qu'il s'agisse des restaurants (3 établissements ont été fermés par les maires des communes concernées à la suite de la constatation de graves infractions aux règles d'hygiène susceptibles de mettre en danger la sécurité des consommateurs), des campings (3 des 41 campings contrôlés ont fait l'objet d'une

*sports) dans le département dans le cadre de l'opération interministérielle vacances (cette opération vise, rapellons-le, à assurer une protection accrue du consommateur en vacances). Explications...*

mesure de fermeture prise par le Préfet, compte tenu des conditions précaires et dangereuses d'accueil qu'ils présentaient), ou encore des locations saisonnières (plaintes dénonçant l'absence d'information préalable du locataire sur l'état réel de la location ou les divers coûts supportés par le locataire, surréservation, locations non déclarées...). En revanche, peu d'infractions ont été relevées dans le secteur des activités de pleine nature (65 établissements ont été contrôlés ainsi que 95 personnes assurant des activités d'encadrement). Il en est de même en matière de séjours collectifs de mineurs : seuls quelques rappels à la réglementation ont été faits.

#### *...à améliorer la saison prochaine*

Ce bilan mitigé appelle une réflexion des opérateurs du tourisme sur la nécessité d'offrir une prestation de qualité dans un département qui ne peut se satisfaire de son cadre naturel et de ses conditions climatiques. Lors de la prochaine saison, l'information des usagers sera renforcée. L'amélioration de l'accueil sera recherchée, en liaison avec le comité départemental du tourisme et des loisirs. D'ores et déjà, les exploitants de camping et d'hôtels ont été resensibilisés au respect de la réglementation et des normes de classement sera fait à l'intention de tous les exploitants de campings et d'hôtels. Enfin, avant la fin de l'année, la commission départementale d'action touristique examinera la situation des établissements en infraction avec la réglementation en vigueur.

## ACTUALITES EN BREF

### *C'est la rentrée*

26530 élèves ont effectué leur rentrée dans les écoles, collèges et lycées du département au début du mois de septembre, soit 200 de plus que l'année précédente. Dans le primaire, 7 postes supplémentaires d'enseignants ont été attribués au département pour la rentrée 2002. Cette dotation a permis l'ouverture de 5 classes (écoles élémentaires de Saint André les Alpes, Les Plantiers à Manosque (CLIN : accueil des primo-arrivants), Sainte Tulle, Volx et Gréoux les Bains). Aucune école à classe unique

n'a été fermée. En ce qui concerne les collèges, cette rentrée 2002 a été marquée par l'ouverture du 17ème collège du département, à Sainte Tulle, qui a accueilli 389 élèves. L'ouverture de ce collège va permettre de réduire les effectifs des 2 collèges manosquins (Jean Giono situé en ZEP et le collège du Mont d'Or) qui accueillent respectivement 893 et 911 élèves. L'Etat (ministère de l'intérieur) a attribué une subvention de 760 245 € pour la construction de cet établissement.

## ◆ De nouvelles améliorations dans le service rendu à l'utilisateur

Un nouveau service est mis en place, depuis le 1er octobre 2002, en matière de délivrance des cartes nationales d'identité : ainsi, l'utilisateur peut désormais être prévenu, par un télémessage sur son téléphone mobile, de l'arrivée de sa carte d'identité au lieu de délivrance. Pour bénéficier de ce service, facultatif et gratuit, il lui suffira de donner son numéro de téléphone mobile au moment du dépôt de sa demande en mairie.

Par ailleurs, une grande part des visites médicales obligatoires relatives au permis de conduire peut être assurée, depuis le 15 septembre 2002, par l'un des 8 médecins de ville agréés, pour l'instant, dans le département. Cette réforme concerne les candidats au permis de la catégorie E(B) et au permis des catégories poids lourd, les titulaires du permis de conduire de la catégorie B qui souhaitent l'utiliser à titre professionnel et les conducteurs sollicitant le renouvellement quinquennal de leur permis de conduire. Elle vise à permettre de mieux répondre à la demande des usagers, qui peuvent librement prendre un rendez-vous à des jours et heures qui leur conviennent et non se rendre devant la commission départementale à des dates fixes arrêtées par l'administration préfectorale.

### Les 8 médecins agréés dans le département :

- DIGNE LES BAINS : Docteurs Jean-Luc CATILLON et Richard VALLA
- PEYRUIS : Docteur Philippe ROCHE
- SISTERON : Docteur René MORENO
- MANOSQUE : Docteurs Jean-Jacques BECKERT, Jauffray BELTRANDO, Gérard BLANDIN et Docteur

### Le baromètre de l'emploi Mois d'août 2002

**Nombre de demandeurs d'emplois = 5400 (aucune variation par rapport au mois de juillet)**

**Part en % pour l'ensemble du département**

- moins de 25 ans : 14,7 %
- femmes : 49,2 %
- + de 50 ans : 26,8 %

## ◆ Amélioration de la desserte entre Digne-les-Bains et Saint-Auban : première réunion du comité de pilotage

Le comité de pilotage de l'étude d'amélioration de la desserte entre Digne-les-Bains et Saint-Auban par les transports collectifs, et notamment ferroviaires, a tenu sa première réunion de travail au cours de l'été. Au cours de cette réunion, a été validé le cahier des charges de la première étude dont l'objet est d'une part d'évaluer les besoins de déplacement de personnes et de marchandises entre les villes et gares régionales et les Alpes de Haute-Provence et, d'autre part, de définir et comparer différentes solutions en termes de service. Les premières conclusions de cette étude sont attendues pour la fin de l'année 2002.

## ◆ Dotation globale d'équipement : 2 528 597 euros attribués aux communes du département (ou à leurs groupements) en 2002.



Groupe scolaire d'Aubignosc : 54881 Euros ont été attribués au titre de la DGE 2000 pour sa construction

128 opérations ont bénéficié de cette dotation de l'Etat cette année. Ces opérations concernent les secteurs d'activité suivants:

- bâtiments communaux hors bâtiments scolaires (représentant 43 % du montant total de la DGE accordée),
- équipements scolaires (16 %),
- aménagement des villages (10 %) ;
- voirie (8 %),
- déchets (7 %),
- terrains de sports (6%),
- matériel divers (4,5 %),
- réseaux (4 %),
- NTIC (1 %)
- Divers (0,5 %).